

Pôle communication
Tél. : 24 66 40

Vendredi 20 novembre 2020



INFO PRESSE

Actualisation du protocole de sortie de l'unité Covid-19 du Médipôle

Depuis le début de la crise sanitaire, tout patient dont le test PCR (prélèvement nasal, test de référence pour le dépistage) se révèle positif ou faiblement positif au Covid-19 est systématiquement hospitalisé au Médipôle où il est isolé au sein de l'unité Covid-19. La sortie de cette unité, conditionnée par un protocole du CHT, validé par la direction des Affaires sanitaires et sociales, a évolué dernièrement.

Jusqu'alors, pour être autorisé à quitter l'hôpital, le patient devait faire l'objet de deux tests PCR négatifs à 48 heures d'intervalle.

Désormais, pour être autorisé par le médecin de l'unité Covid-19 à quitter l'hôpital, le patient doit répondre aux critères suivants :

- être asymptomatique,
ET
- avoir fait l'objet d'un test sérologique (prélèvement sanguin) dont le résultat est positif et d'un test PCR dont le résultat est négatif ou faiblement positif.

OU

- être asymptomatique,
ET
- avoir fait l'objet d'un test sérologique dont le résultat est négatif et d'un test PCR dont le résultat est négatif.

Ce protocole actualisé s'appuie sur les dernières connaissances acquises sur le Covid-19 et sur les tests de dépistage.

En effet, le test sérologique permet de détecter une réponse de l'organisme à une présence antérieure du virus (traces d'une réaction immunitaire). Quand le résultat est positif, il indique que la personne a été au contact de la maladie par le passé, et qu'elle est immunisée contre cette maladie.

De même, un test PCR faiblement positif est le signe d'une infection antérieure récente. Le patient n'est plus contagieux.

Tous les patients qui ne répondent pas aux critères prévus dans le protocole (personnes symptomatiques et tests PCR positifs) sont maintenus en isolement dans l'unité Covid-19.

* *
*